



## Colloque - Webinaire

# « FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AU MAROC ET EN FRANCE : QUELLES PERSPECTIVES ? »

Noureddine BENSOUDA  
Trésorier Général du Royaume

Rabat, le 19 juin 2021

**Messieurs les Ministres,**

**Professeur Michel Bouvier ;**

**Professeur Marie-Christine Esclassan ;**

**Mesdames et messieurs.**

C'est avec un grand plaisir, que je procède aujourd'hui à l'ouverture de ce webinaire, organisé conjointement par la Trésorerie Générale du Royaume et l'Association pour la Fondation Internationale de Finances publiques, (Fondafip) sur le thème : « **Financement de la recherche au Maroc et en France : quelles perspectives ?** ».

Comme vous le savez, Mesdames et messieurs, l'Homme a toujours été poussé par sa soif de savoir, sa soif de connaissances. C'est ce qui a fait de l'humanité ce qu'elle est aujourd'hui, avec ses plus brillantes réalisations et ses plus grandes tragédies.

Savoir, comprendre, être en mesure d'expliquer son environnement pour mieux le maîtriser fait partie de la nature de l'être humain. Les avancées réalisées dans le domaine de la recherche scientifique, toutes disciplines confondues, sont là pour en attester.

La recherche est l'un des grands moteurs de développement des pays.

Et par « recherche », j'entends bien évidemment « recherche scientifique » dans son acception la plus large, qui inclut toutes les composantes de la recherche, tous les domaines et toutes les disciplines ; scientifiques, technologiques, économiques, culturelles, artistiques, philosophiques,... et j'en passe.

Et si pour les pays développés, l'importance de la recherche n'est pas à démontrer, elle est encore moins à démontrer pour les pays en développement.

En effet, pour ces pays, combler le gap de développement suppose un minimum d'indépendance que seule la recherche est en mesure de garantir.

Il est difficile, voire inconcevable, d'imaginer un développement sans une relative indépendance, du moins, dans certains domaines vitaux dont la santé, l'alimentation, l'éducation, les technologies de base, la production et la transformation des matières premières, l'énergie etc....<sup>1</sup>

Pour certains, les « sauts de grenouille », devenus possibles grâce à la vulgarisation du savoir et des technologies dans différents domaines, peuvent remplacer un système de recherche.

Pour d'autres, il semblerait que les bénéfices d'une telle approche sont très limités dans le temps et qu'à long terme, la dépendance vis-à-vis des détenteurs et des producteurs du savoir ne fera qu'augmenter.

### **Mesdames et messieurs,**

Au Maroc, le panorama du monde de la recherche comprend un bon nombre d'acteurs.

Il est principalement composé (1) d'universités et de grandes écoles qui peuvent être publiques, privées ou encore affiliées à des fondations à but non lucratif, (2) d'une multitude d'établissements publics de recherche et enfin (3) de quelques entreprises qui incorporent des activités de recherche et développement.

---

<sup>1</sup> <https://www.monde-diplomatique.fr/1988/08/RUELLAN/41095>

Selon le rapport de l'étude relative à la recherche scientifique et à l'innovation dans le monde arabe, de juin 2019, les dépenses intérieures de recherche et développement au Maroc, rapportées au PIB, avoisinent les 0,7% en 2017<sup>2</sup>. Elles sont passées à environ 0,8% en 2020<sup>3</sup>.

La moyenne de l'OCDE pour ce même ratio, appelé aussi « intensité de la recherche », était de 2,419% en 2018, avec, toutefois, une certaine disparité entre les pays membres<sup>4</sup>.

La Corée arrive dans le peloton de tête avec 4,516%, avec la Suède 3,321% et le Japon 3,275%, suivis, d'un peu plus loin, par les Etats-Unis avec 2,947%, et la France 2,196%.

Il convient de signaler, à ce titre, que l'objectif fixé par l'Union européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020 était d'allouer 3% du PIB à la recherche.

En tout état de cause, sachant que ce taux ne varie pas significativement d'année en année, ceci montre tout le gap qui reste à combler pour le Maroc en termes d'effort de financement.

Je ne m'attarderai pas longtemps sur les chiffres. Je laisserai le soin de développer ces aspects à nos éminents intervenants, qui nous révéleront certainement plus de détails et partageront avec nous leurs lectures de la situation des financements publics de la recherche au Maroc.

---

<sup>2</sup> « La recherche scientifique et l'innovation dans le monde arabe », IRES - Juin 2019  
« Recherche : qu'a-t-on fait de nos scientifiques ? », challenge.ma – Juillet 2020  
<https://www.challenge.ma/recherche-qua-t-on-fait-de-nos-scientifiques-tribune-146558/>

<sup>3</sup> <https://www.cese.ma/media/2021/02/Avis-innovation-VF.pdf> page 11

<sup>4</sup> <https://data.oecd.org/fr/rd/depenses-interieures-brutes-de-r-d.htm>

Toujours est-il que mobiliser les ressources nécessaires pour le financement de la recherche dans notre pays est un défi de taille que nous devons tous relever.

Certes, des initiatives dans ce sens existent bel et bien. Mais, il est nécessaire de multiplier les efforts et de faire preuve de créativité pour améliorer le volume des investissements dans la recherche qui sont, à mon sens, la clé de notre avenir.

A ce propos, plusieurs expériences à l'international ont démontré le rôle important que peut jouer le secteur privé pour soutenir la recherche.

Car, la relation entre ces deux mondes : le monde de l'entreprise d'un côté et celui de la recherche de l'autre, doit être une relation de symbiose, mutuellement profitable et, par-dessus tout, bénéfique pour le développement du pays.

Le secteur public est, ainsi, appelé à jouer un rôle de catalyseur. Car même si les travaux de recherche sont réalisés en grande partie par le secteur privé, le secteur public en supporte, généralement, une bonne part de financement, sous différentes formes : subventions, aides directes, avances récupérables, crédit d'impôt, etc.

Ceci transparaît à travers les tendances observées au niveau international.

En France, en 2017 par exemple, les entreprises ont exécuté près de 65,3% des travaux de recherche et développement. Toutefois, elles ne les ont financés qu'à hauteur de 61%. Le solde provenant surtout de

l'aide publique à la recherche (réforme du Crédit d'impôt recherche CIR)<sup>5</sup>.

Bien entendu, dans une telle perspective, il est très important de mettre en place des mécanismes de régulation.

Et à ce titre, la gouvernance est doublement importante.

Elle l'est parce qu'il faut mettre de la cohérence dans l'effort de recherche et créer des pôles d'excellence à même de créer un effet de levier sur le développement du pays.

Elle l'est également parce qu'il faut rationaliser l'effort de financement et avoir le meilleur retour sur investissement.

Il faut dire que les études réalisées ne manquent pas de pointer du doigt l'éclatement du Système national de recherche et d'innovation (SNRI), malgré les efforts de coordination<sup>6</sup>, et une place toujours dominante du secteur universitaire, qui apporte près de la moitié de la Dépense Intérieure Brute de Recherche et Développement (DIRD), devant le secteur privé ou encore de la coopération internationale.

Cette dernière, la coopération internationale, notamment interuniversitaire, permet d'assurer des financements étrangers au profit de la recherche mais à des niveaux bien en deçà de son vrai potentiel.

---

<sup>5</sup> <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/EESR-FR.pdf> page8

<sup>6</sup> Jacques Gaillard et Hamid Bouabid. 2017. : « Le système national de recherche et d'innovation (SNRI) marocain et son internationalisation », dans Jacques Gaillard et Hamid Bouabid. 2017. : « la recherche scientifique au Maroc et son internationalisation ».P33.

En effet, elle ne contribuerait qu'à hauteur de 2,1% environ dans l'effort global de financement de la recherche au Maroc <sup>7,8</sup>.

Et, manifestement, au regard du niveau d'intégration du Maroc dans son environnement mondial, la marge de progression demeure importante.

Cela est d'autant plus vrai que les collaborations scientifiques au niveau international ne s'inscrivent pas toujours dans le cadre de programmes financés.

En effet, bon nombre de travaux de recherche sont aujourd'hui réalisés en coproduction entre chercheurs de pays différents ; ce qui est un levier important à mettre à contribution pour une meilleure intégration dans les communautés scientifiques et, surtout, pour une meilleure attractivité du Maroc pour les investissements dans la recherche.

Ce qui m'amène à parler des compétences marocaines à l'étranger et du potentiel qu'elles pourraient représenter en termes de financement de la recherche.

La crise du Covid nous a montré, s'il en était besoin, que les universités, les instituts de recherche et les laboratoires au niveau mondial comptent d'éminents scientifiques marocains qui occupent des postes du plus haut niveau de connaissance et de décision.

C'est là un gisement à fort potentiel que le Maroc devrait exploiter, aussi bien en termes de sources de financement qu'en termes de transmission du savoir et des connaissances.

---

<sup>7</sup> Jacques Gaillard et Hamid Bouabid. 2017. : « Le système national de recherche et d'innovation (SNRI) marocain et son internationalisation », dans Jacques Gaillard et Hamid Bouabid. 2017. : « la recherche scientifique au Maroc et son internationalisation ».P54.

<sup>8</sup> Académie Hassan II des Sciences et Techniques « Développer la recherche scientifique et l'innovation pour gagner la bataille de la compétitivité - 2012». P28.

Par ailleurs, il existe peut-être aujourd'hui de nouvelles, pistes à explorer, de nouveaux modes de financement qu'il serait utile de mettre à contribution. Le crowdfunding en fait certainement partie.

Que ce soit aux Etats Unis, au Royaume Uni, en France ou partout ailleurs, d'innombrables projets de recherche, médicale en particulier, ont abouti en prenant appui exclusivement sur ce type de financement qui ne cesse de gagner en importance.

Des plateformes de crowdfunding, pourraient, ainsi, être dédiées au financement de la recherche, à l'image de celles qui existent déjà dans le domaine de la recherche médicale.

Je voudrais rappeler, à ce titre, l'adoption, courant 2018, d'une loi sur le financement collaboratif (loi 52-18) qui pourrait servir de cadre juridique à ce type de montage financier pour les projets de recherche.

La pratique nous en montrera les insuffisances éventuelles et nous permettra de l'améliorer certainement.

Mais, en définitive, c'est l'adoption d'une politique de la recherche qui doit donner corps à tous ces aspects et réunir l'ensemble du panorama des acteurs autour d'une vision commune favorisant la cohérence d'ensemble.

Une vision qui, tout en optimisant la valeur ajoutée créée au regard de l'effort de financement consenti, serait à même d'accompagner et de nourrir les stratégies de développement, aussi bien à l'échelle nationale que locale.



A partir de là, le lien avec la réforme de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur devient évident. Ces derniers, formant le substrat de la recherche, leurs éventuelles défaillances impactent indubitablement le système de recherche par la suite.

Plusieurs autres aspects sont largement abordés par la « Stratégie Nationale pour le développement de la recherche scientifique à l'horizon 2025 » qui arrive bientôt à son terme.

L'élaboration d'une nouvelle stratégie, capitalisant sur les réussites réalisées jusqu'à aujourd'hui et sur les obstacles rencontrés, sera donc très attendue par tous ceux qui croient en l'importance de la recherche pour notre pays.

### **Mesdames et Messieurs**

Avant de passer la parole au Professeur Michel BOUVIER, je tiens à remercier chaleureusement Monsieur **Saaïd AMZAZI**, Ministre de l'Education nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Monsieur **Driss OUAOUICHA**, Ministre Délégué chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique d'avoir bien voulu nous faire l'honneur de participer à cette manifestation

Mes vifs remerciements vont aussi au Professeur **Michel BOUVIER** et au Professeur **Marie-Christine Esclassan** pour leurs grandes contributions dans le monde de la recherche et pour leurs efforts continus visant la promotion et le partage des expériences et des connaissances entre nos deux pays.

J'adresse également mes remerciements les plus sincères à Madame **Marine MICHINEAU** et Monsieur **Mostapha BOUSMINA** qui ont accepté de nous présenter les deux rapports introductifs de cette rencontre ainsi qu'à l'ensemble des intervenants français et marocains qui ont bien voulu partager avec nous leurs points de vue sur un sujet aussi important pour nos deux pays.

Mes remerciements sont adressés aussi à vous, aimable et fidèle audience, qui nous faites l'honneur de prendre part à nos rendez-vous et qui enrichissez la réflexion par vos commentaires et vos questions lors des débats.

**Cher Professeur**, la parole est à vous.